



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Contrebande de tabac :

Un document interne montre que l'ACDA amplifie faussement le problème de la contrebande

Montréal, le 17 septembre 2012 — Un document interne d'une multinationale du tabac¹ obtenu par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac montre que l'Association canadienne et québécoise des dépanneurs en alimentation (ACDA) véhicule de fausses données visant à amplifier l'ampleur du problème de la contrebande et que les grands cigarettiers y voient une opportunité pour empêcher l'adoption de nouvelles mesures de réduction du tabagisme.

Le document en question provient de la multinationale **Philip Morris International (PMI)** (propriétaire de l'usine **Rothmans Inc.** à Québec) qui, dans une présentation à ses actionnaires, souligne la baisse dramatique de la contrebande au Québec. **PMI** estime que le taux de contrebande au Québec est passé de 40 % en 2008 à 15 % en 2011. Cette donnée contredit l'affirmation véhiculée par l'**ACDA**, qui estime que le Québec fait face à un taux de « 30 % » ou plus de contrebande.

« *Les fabricants de tabac souhaitent conserver l'impression que le taux de contrebande est très élevé et constitue le problème numéro un. C'est ainsi qu'ils peuvent créer une diversion et convaincre les gouvernements de ne pas réglementer les nouvelles pratiques de marketing, telles que les emballages plus attrayants ou les saveurs ajoutées au tabac, et surtout de ne pas augmenter les taxes au Québec, qui sont les moins élevées au Canada* », souligne **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**.

L'an dernier, c'était au tour d'une autre multinationale de tabac — **British American Tobacco**, propriétaire d'**Imperial Tobacco** — de préciser que la perception publique d'un marché de la contrebande en croissance avaient pour effet de freiner les hausses de taxes² et d'illustrer le rôle central de l'**ACDA** dans sa stratégie de relations publiques.³

¹ **Philip Morris International**, « Investor Day – LA&C Region », James R. Mortensen, President, Latin America & Canada Region, Lausanne, June 21, 2012, page 48. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PPT_12_06_21_PMI_InvestorDay_President_LatinAmerica&Canada.pdf <https://www.media-server.com/m/instances/8hjn6w6m/items/v2b4bx9m/assets/v4222k5w/0/file.pdf>

² **British American Tobacco**, présentation « *Increased illicit trade awareness leads to less tax increases* », par **Mark Cobben**, Regional Director – Americas, 10 mai 2011, page 30. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/Bat_Presentation_May2011_MarkCobben_ManagingTheChallengesInAmericas.pdf ou [http://www.bat.com/group/sites/UK_8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/737C345E75A37ACEC12578880058D3FF/\\$FILE/17_Mark%20Cobben%20-%20Managing%20the%20Challenges%20in%20Americas.pdf?openement](http://www.bat.com/group/sites/UK_8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/737C345E75A37ACEC12578880058D3FF/$FILE/17_Mark%20Cobben%20-%20Managing%20the%20Challenges%20in%20Americas.pdf?openement)

³ **British American Tobacco**, présentation « *Anti illicit trade: scale and opportunities* » par **Neil Withington**, Director, Legal & General Counsel (page 13), mai 2011. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/Bat_Presentation_May2011_Neil%20Withington_Anti%20Illicit_Trade_ScaleandOpportunities.pdf

Municipalités flouées ?

La **Coalition** s'inquiète également du fait que l'amplification du problème de la contrebande ait été utilisée par l'**ACDA** dans le cadre de sa tournée médiatisée des municipalités québécoises, lors de laquelle elle avançait ces fausses statistiques. L'**ACDA** a en effet consacré les derniers mois à solliciter l'appui de centaines de municipalités en matière de lutte à la contrebande.

« On sait maintenant que c'est dans l'intérêt économique des fabricants de tabac d'exagérer le taux de contrebande pour freiner les mesures antitabac, et une campagne panquébécoise centrée sur les municipalités offre une excellente tribune médiatique en ce sens. En sollicitant l'appui des municipalités dans le cadre d'une telle campagne, l'ACDA exploite la bonne foi des élus qui n'ont jamais été informés de cet agenda. » À d'autres occasions, l'**ACDA** utilise la menace de la contrebande pour s'opposer à toute hausse des taxes et toute nouvelle mesure antitabac.⁴

« Pendant ce temps, le taux de tabagisme se maintient grâce aux taxes les moins élevées du pays et à des pratiques de marketing qui ne sont pas réglementées », souligne la porte-parole de la **Coalition**.

Appel aux élus

La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** appelle tous les élus à la plus grande prudence à l'égard des données qui leur sont présentées concernant la contrebande de tabac. *« Nous sommes convaincus que les élus municipaux, de même que les députés provinciaux et fédéraux, agissent de bonne foi concernant la contrebande de tabac. Nous les invitons cependant à examiner de plus près le sens qui peut être donné à leur appui, notamment dans le cas des municipalités qui ont appuyé l'ACDA, afin qu'ils puissent considérer, en toute connaissance de cause, de maintenir ou de retirer leur appui »,* conclut **Flory Doucas**.

- 30 -

Source

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Pour de plus amples informations

Flory Doucas: 514-598-5533, cell.: 514-515-6780

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 450 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent : prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

⁴ **ACDA**, communiqué, « L'ACDA demande un gel sur toute nouvelle réglementation et taxe sur le tabac », 21 octobre 2010.
<http://www.newswire.ca/en/story/586395/l-acda-demande-un-gel-sur-toute-nouvelle-reglementation-et-taxe-sur-le-tabac>

Extraits pertinents :

↓ Extraits de coupures de presse (été 2012) rapportant l'appui des municipalités alors que l'ACDA avance de fausses estimations

L'AQDA considère que la contrebande occupe encore 30% du marché de la vente de cigarettes,
 30 à 40% des parts de marché, ce qui est énorme», a-t-il révélé.

«Depuis 2004, les dépanneurs sont passés de 7.000 à 6.200 au Québec, alors que la contrebande a augmenté de 40 à 45 %», affirme Michel Gadbois.

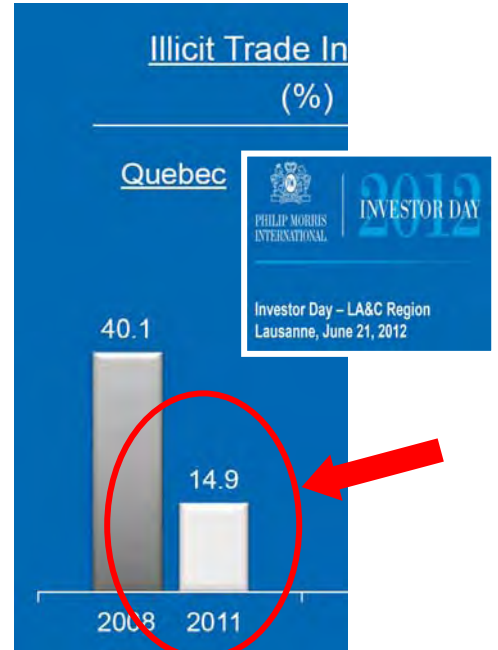
« La contrebande occupe plus de 30 % du marché selon nos estimations », affirme M. Gadbois. « Un paquet de cigarettes... »

30%
 La contrebande de cigarettes représente 30% des parts du marché au Québec selon l'AQDA.

Selon ce dernier, Terrebonne n'est pas exclue du marché noir. «Lors de nos enquêtes dans la région, nous avons découvert que de 28 à 45 % des mégots retrouvés autour des écoles sont de cigarettes illégales»,

la contrebande occuperait 30% du marché dans la région

↓ Présentation de PMI juin 2012



Documents internes de BAT et PMI →

A word on regulation...

■ Increased illicit trade awareness leads to less tax increases

BRITISH AMERICAN TOBACCO

Initiatives Against Illicit Trade

- Act to prevent excessive tax increases and counter-productive regulations

PHILIP MORRIS INTERNATIONAL

Canada - integrated campaign approach

The voice of 31,000 retailers

Paid media

Additional voices

Leveraging media

Caravane de l'ACDA

CCSA = acronyme anglais de l'ACDA

Articles générés par l'ACDA

Publicité payée par la CNCTC, une création de l'ACDA

La CNCTC est une création de l'ACDA

BRITISH AMERICAN TOBACCO